BAC PRO MELEC - BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

Electrotechnique

01/11/2026

Contenu de la formation

Le bac pro MELEC forme aux technologies de performance énergétique des bâtiments et des installations et à la préparation des opérations de réalisation, mise en service et maintenance, sans oublier la communication.

Les connaissances acquises permettent d'analyser et d'organiser les conditions des opérations et leur contexte, de définir une installation à l'aide de solutions préétablies, de la réaliser de manière écoresponsable, de contrôler ses grandeurs, de régler et paramétrer les matériels et de valider son fonctionnement.

Débouchés

Il ou elle exerce son métier dans des entreprises moyennes ou grandes.

Il ou elle peut travailler sur les chantiers, en atelier ou en bureau d'études dans les secteurs de l'industrie, des services, de l'habitat et des équipements publics.

Prérequis de la formation

Niveau 3ème ou CAP/1ère STI sous conditions.
Avoir satisfait à un entretien de pré-sélection.

D'autres situations sont envisageables et tous les dossiers seront examinés.

Les objectifs pédagogiques et professionnels

• Analyser les conditions de l'opération et son contexte

• Organiser l'opération dans son contexte

• Définir une installation à l'aide de solutions préétablies

• Réaliser une installation de manière éco-responsable

• Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation

• Régler, paramétrer les matériels de l'installation

• Valider le fonctionnement de l'installation

• Diagnostiquer un dysfonctionnement

• Remplacer un matériel électrique

• Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel

• Compléter les documents liés aux opérations

• Communiquer entre professionnels sur l'opération

• Communiquer avec le client/usager sur l'opération

CODE RNCP
38878

CENTRES DE FORMATION
Désertines

DURÉE DE LA FORMATION
36 mois

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap.

NOS ATOUTS

Taux de réussite à l'examen	100% en juin 2025
Taux d'insertion	100% (71% dans l'emploi visé) en 2025

• + de 50 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'industrie
• 15 stagiaires maximum sur les enseignements professionnels
• Un parc machine moderne : écrans interactifs, robots, simulateurs de soudure, impression 3D...
• + de 500 entreprises parentaires

Durée de la formation

2 ou 3 ans selon le niveau

Contact

Centre de Montluçon :

62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines
04 70 28 23 12

Les centres vous accueillent sans rendez-vous tous les mercredis après-midi de 14h à 17h !

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques :

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques :

Salles de formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques. Plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques

Modalité d'évaluation

Les connaissances et / ou les capacités professionnelles de l'apprenant(e) sont évaluées en cours de formation par différents moyens : évaluations sur table, mises en situations, études de cas, QCM, etc.

Lors de la dernière année de formation, le ou la candidat(e) passe les épreuves du diplôme suivant le référentiel de l'Éducation Nationale.

Modalités de la formation

Nous contacter pour connaître les dates des inter planifiés. Inscription 15 jours avant le début de la formation au plus tard.

Les inscriptions sont ouvertes de janvier à décembre. La préinscription pour la formation en apprentissage doit s'effectuer le plus rapidement possible même sans entreprise d'accueil via notre site internet.

Suite de parcours et passerelles possibles

Passerelles ou suites de parcours :

• BTS CRSA

• BTS Electrotechnique

• BTS MS-SP

• BTS ATI

Blocs de compétences

Impossibilités de valider un/ou des blocs de compétences

Equivalence

Néant

Tarifs

En apprentissage :

- Formation gratuite et rémunérée pour l'apprenant dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- Formation financée pour tout ou partie par les OPCO pour les entreprises privées sur la base d’un coût branche.

Au titre de la formation continue : Voir les tarifs